

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Commune de **GRAND-CHAMP**
Lotissement "Route de KERMOCH"

PLAN DE VENTE - Lot n°2

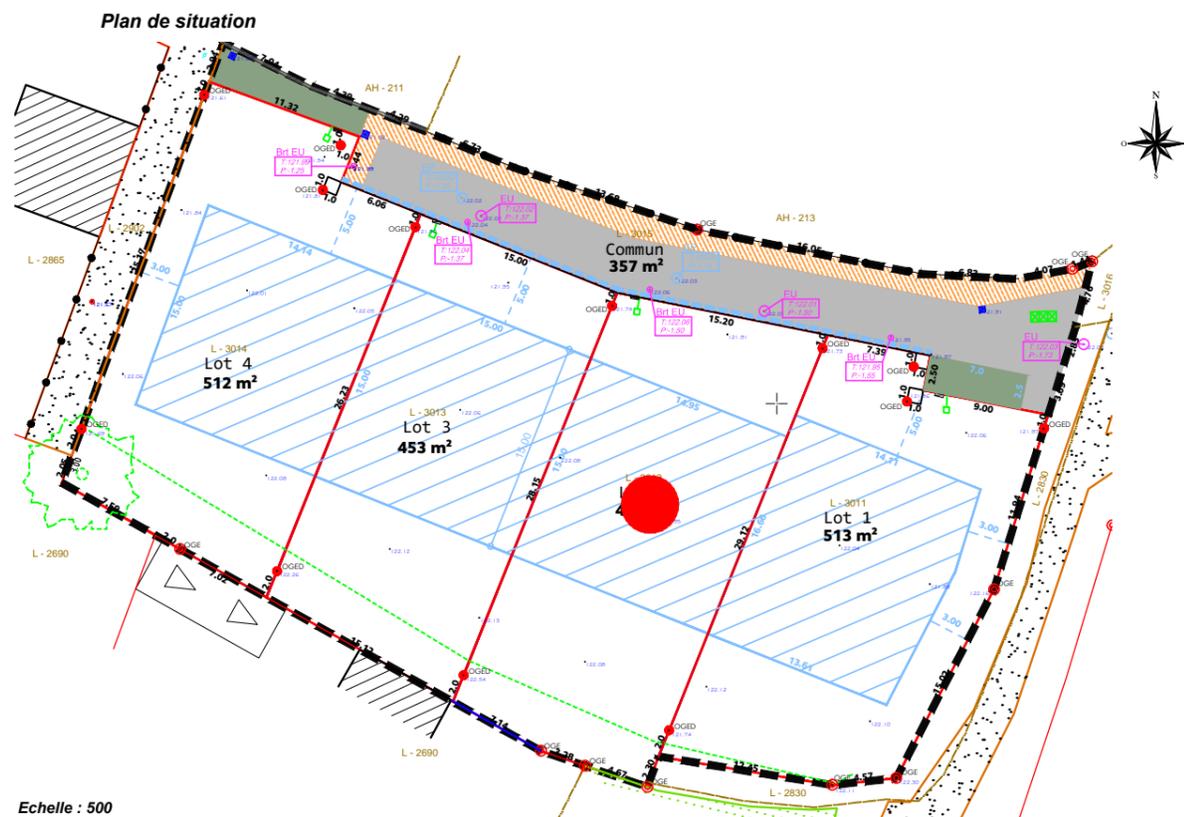
PA n° 56 067 21 Y0003 du 20 Janvier 2022

Article L115-4 du Code de l'Urbanisme :
(Créé par ORDONNANCE n°2015-1174 du 23 septembre 2015).

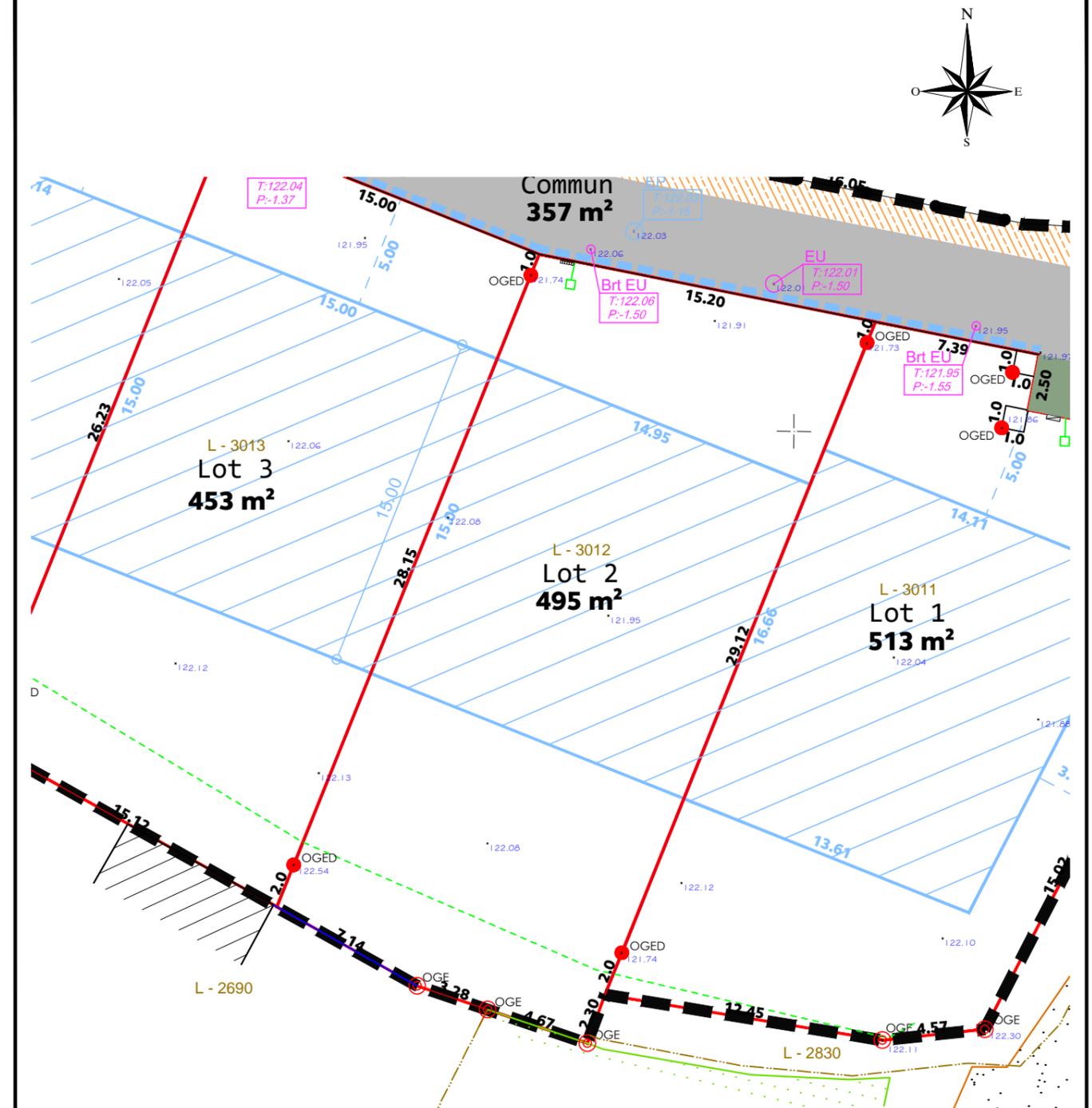
"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif de ce terrain résulte d'un bornage.
Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat."

Descriptif du terrain :

Lot n°2
Section L n°3012
Superficie : 495 m²
Surface de plancher : 200 m²



Plan dressé par **Fabrice ILTIS**
Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.
89, Boulevard de la Paix à VANNES (56000)
Tél. : 02.97.47.23.48.
mail : vannes@ag2m56.fr



LÉGENDE :

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">  Borne OGE existante  Borne OGE nouvelle  Borne OGE nouvelle décalée 00.00 Cotation entre points  Périmètre du lot | <ul style="list-style-type: none">  Périmètre du lot  zone d'implantation des constructions  accès véhicule autorisé | <p>AMENAGEMENT DES ESPACES COMMUNS</p> <ul style="list-style-type: none">  Périmètre du PA  voie d'accès en enrobé  espace piéton Bi-couche  Stationnement et chemin piéton |
|---|--|--|

NOTA : Les emplacements réseaux sont issus des plans de récolements entreprises recalés sur le plan foncier

Echelle : 1/250



Plan dressé par **Fabrice ILTIS**
Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G.
89, Boulevard de la Paix à VANNES (56000)
Tél. : 02.97.47.23.48.
mail : vannes@ag2m56.fr